



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide à l'accès au droit

Question écrite n° 64126

## Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'aide juridictionnelle. Dans son rapport annuel, la commission de réforme de l'accès au droit et à la justice note un accroissement du nombre des bénéficiaires de l'aide juridictionnelle. Cette possibilité donnée au plus démunis de faire appel à la solidarité nationale pour défendre leurs droits peut avoir pour effet pervers un recours abusif aux tribunaux. Aussi, afin de préserver les principes fondateurs de l'aide juridictionnelle, il lui demande de lui préciser les mesures mises en place pour éviter des recours juridictionnels abusifs facilités par l'attribution de l'aide juridictionnelle.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64126

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 juillet 2001, page 4078